



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

No of Page/

N° de page \_\_\_\_\_

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.  
Voir Section 1.

**STANDARD REQUEST FOR BID**

**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande M4500-2-5366	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	
Solicitation closes – La demande prend fin :  at – à See Section 1 Voir Section 1  on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande  <b>le 28 janvier 2022</b>
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :  <b>See Section 2, Article 4.1.</b> <b>Voir Section 2, Article 4.1</b>
Destination  <b>See Section 2, Annex A.</b> <b>Voir Section 2, Annexe A.</b>

**Instructions:**

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur     Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

## **SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? *non*

### **Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels**

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

### **Étape 3. Marché général ou SAEA**

#### **Modalités de l'IAS :**

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

#### **Exigences en matière de sécurité :**

##### **1. Conditions**

- a. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe B en matière de sécurité comme il est indiqué à l'annexe B.

2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).
3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :  
Avant l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
  - a. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

## Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission</b> Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. le 8 février 2022 b. <a href="#">13h30 HNA</a>
À l'emplacement physique ( <i>le cas échéant</i> )	<i>Gendarmerie royale du Canada</i> <i>Approvisionnement et gestion du matériel</i> 80, avenue Garland Mailstop 66 Dartmouth N.-E. B3B 0J8
À l'adresse de courriel ( <i>le cas échéant</i> )	<a href="mailto:ATL_Procurement@rcmp-grc.gc.ca">ATL_Procurement@rcmp-grc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

## SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'alinéa coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.		<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<b>X</b>	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.		<b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	Nom :	<b>Rosalee Parsons</b>
	Titre :	<b>Agent d approvisionnement régional</b>
	Ministère, organisme ou société d'État :	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>
	Adresse :	<b>80, avenue Garland Mailstop 66 Dartmouth N.-E. B3B 0J8</b>
	N° de téléphone :	<b>(902) 720-5112</b>
	Courriel :	<b>rosalee.parsons@rcmp-grc.gc.ca</b>
4.2	<b>Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)</b> <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>  <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
x	Paiement unique	

	Paiements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation (facultatif)</b> En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement : Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i> Adresse :
<b>7.</b>	<b>Clauses du Guide des CUA</b>
7.1	A3080 Exigence de vaccination contre la COVID-19  Cette exigence est assujettie à la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de négliger de compléter et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre de la soumission rendra la soumission non recevable.
7.2	A3081 Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19  Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de <i><u>l'exigence de vaccination contre la COVID-19</u></i> jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage. Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et fait partie intégrante du contrat.
Conditions générales supplémentaires <i>veuillez-vous référer au GMAPT pour le texte intégral</i>	
<b>7.3</b>	<b>ID 4013</b> - Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place
<b>7.4</b>	<b>ID 4014</b> - Suspension des travaux

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

**Règle de combinaison de catégories :**

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

**Catégorie 1**

**Catégorie 2**

**Catégorie 5**

**Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.**

**Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :**

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

**RÈGLE : Produit de rangement en métal**

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c.  Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

d.  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f.  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE :** La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g.  Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : \_\_\_\_\_

## 2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

**INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :** Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

**\*\*Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.\*\***

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : 1 et 2

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Extended Total [Qty x Price] \$
<b>Catégorie 1a</b>							
1	PAELBHCPDFA48	Panneau acoustique monolithique 34 haut. 48 larg. avec canal de fil vertical 10-01 Finition intérieure - Tissu de grade 1 Tissu de grade 1 (jusqu'à 48" de large) 10-02 Finition extérieure - Tissu de grade 1 Tissu de grade 1 (jusqu'à 48" de large) Configuration du couvercle de chemin de câbles en métal Perforations des deux côtés	13	<b>Non</b>			
2	PAELSAxxxFA24	16 haut. 24 larg. Panneau additionnel pour intimité en position assise Tissu Finition de Panneau additionnel pour intimité en position assise - Tissu de grade 1	16	<b>Non</b>			
3	PAELSAxxxFA30	16 haut. 30 larg. Panneau additionnel pour intimité en position assise - Tissu Finition de panneau additionnel pour intimité en position assise - Tissu de grade 1 Tissu grade 1 (jusqu'à 48 » de large)	12	<b>Non</b>			
4	PAELSAxxxFA48	16 haut. 48 larg. Panneau additionnel pour intimité en position assise - Tissu Finition de Panneau additionnel pour intimité en position assise - Tissu de grade 1 Tissu grade 1 (jusqu'à 48 » de large)	14	<b>Non</b>			
5	PAFRBHNP24	Panneau acoustique monolithique 34 haut. 24 larg. 10-01 Finition intérieure - Tissu grade 1 Tissu grade 1 (jusqu'à 48 » de large) 10-02 Finition extérieure - Tissu de grade 1 Tissu grade 1 (jusqu'à 48 » de large)	14	<b>Non</b>			

		Configuration du couvercle du circuit en métal sans poinçonnage					
6	PAFRBHNP30	Panneau acoustique monolithique 34 haut. 30 larg. 10-01 Finition intérieure - Tissu grade 1 10-02 Finition extérieure OS-GR1 Finition extérieure - Tissu grade 1 Tissu grade 1 (jusqu'à 48 » de large) Configuration du couvercle du circuit en métal sans poinçonnage	6	<b>Non</b>			
<b>Catégorie 1b</b>							
7	1BFFHREG24L72WNOL NY Comp 1/2	Extérieur de bahut 24profondeur. 72 larg, dos affleurant, demi-modestie, pignons complets des deux côtés SF Supérieur Finition Stratifié haute pression Stratifié haute pression Bord supérieur Châssis stratifié Option d'œillet en plastique en haut à droite + en haut à gauche Bordure du châssis	1	<b>Non</b>			
8	1BFFHREG24L72WNOL NY Comp 2/2	Organisateur de fils (noir uniquement, 10/paquet)	1	<b>non</b>			
9	1BFFHREN24L72WNOL NY	Surface de travail rectangulaire droite 24 profondeur. 72 larg. avec goutte à goutte SF Finition de surface de travail STRATIFIÉ HAUTE PRESSION HP avec bord en PVC Bordure supérieure Housse Scoop	7	<b>non</b>		\$	\$
<b>Catégorie 2</b>							
10	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 1/3	Pour table de 48 » à 60 », cadre régulier hauteur réglable Range prolongé avec pieds en T Contrôleur SF Option Contrôleur d'affichage Finition du cadre	1	<b>non</b>		\$	\$
11	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 2/3	29 profondeur 46 larg. hauteur réglable Plateau rectangulaire SF Finition supérieure Option HP Haute Pression Stratifié haute pression Bord supérieur œillet Option GAAD Main droite (Module non inclus)	1	<b>Non</b>			
12	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 3/3	3.5x2 Œillet rectangulaire Grommet Couleur Plastique Gris	1	<b>Non</b>			
13	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 1/3	Pour table de 48 » à 60 », cadre régulier hauteur réglable Range prolongée avec pieds en T	7	<b>Non</b>			

		Contrôleur SF Option Contrôleur d'affichage					
14	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 2/3	29 profondeur 46 larg. Hauteur réglable Rectangulaire Haut SF Finition supérieur Option HP Haute Pression Stratifié haute pression Bord supérieur Grommet Option GAAD Main droite (Module non inclus)	7	Non			
15	2WSSREXXL30L48BELX X Comp 3/3	3.5x2 Cœillet rectangulaire Grommet Couleur Plastique Gris	7	Non			

**\*\***Veillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie*)

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

**OU**

### Catégorie de produits :3

**Tableau 1 – Tableau des produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
16	3PMOBFXXLM15D24X XYK Comp 1/2	23 prolongeur Boite mobile, piédestal de fichier avec encart haut SF Finition supérieur Option LP Finition basse pression Stratifié basse pression Poignée Style arquée en chrome Mat SERRURE POUR TIROIR Standard (la liste des clés doit être soumise au moment de la commande) SERURE POUR TIROIR K Clé similaire Châssis stratifié Finition avant de la porte / tiroir Bordure de porte/tiroir Bordure du châssis	1	non		\$	\$
17	3PMOBFXXLM15D24X XYK Comp 2/2	15,5 x 23 Coussin de siège Tissu de coussin Grade 1	1	non		\$	\$

18	3PMOBFXXLM15D24X XYK Comp 1/2	23 profondeur Boite mobile , piédestal de fichier avec encart haut SF Finition supérieur Option Finition basse pression Stratifié basse pression Poignée Style arquée en chrome mat SERRURE POUR TIROIR Serrure de tiroir standard (la liste des clés doit être soumise au moment de la commande) Châssis stratifié Finition avant de la porte / tiroir Bordure de porte/tiroir Bordure de châssis	7	non		\$	\$
19	3PMOBFXXLM15D24X XYK Comp 2/2	15,5 x 23 Coussin de siège Tissu de coussin Grade 1	7	non		\$	\$

**\*\*Veuillez fournir des informations supplémentaires:**

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

## Catégorie de produits :6

**Tableau 1 – Tableau des produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
20	6MMTMDREOL36L72 WYNX Comp 1/2	Plateau de table rectangulaire 36 profondeur 72 larg. SF Finition supérieure Option 1.062 « Épaisseur Bord Type 1 Standard B Bord Stratifié haute pression et bord Bord supérieur Coin Rayon d'angle Pas d'œillet	1	non		\$	\$
21	6MMTMDREOL36L72 WYNX Comp 2/2	3dia monopied de table avec découpe Option de finition de base	4	non		\$	\$

**\*\*Veuillez fournir des informations supplémentaires:**

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$

			Oui/non			
22	Panneau stratifié suspendu de 42 largeurs pour plus d'intimité Finition stratifiée Bordure stratifiée Support suspendu	1	<i>Non</i>		\$	\$
23	Canal chapeau pour table large de 72 »	1	<i>Non</i>		\$	\$
24	16 Hauteur 24 Largeur sur le cadre sur panneau avec verre intégré FENDUE	8	<i>Non</i>			
25	16 Hauteur 30 Largeur - cadre sur panneau avec verre intégré - FENDUE Verre incorporé Hauteur et finition 16 « H Verre incorporé dépoli	6	<i>Non</i>			
26	16 Hauteur 48 Largeur cadre sur panneau avec verre intégré - FENDUE Verre incorporé Hauteur et finition 16 « H Verre incorporé dépoli	7	<i>Non</i>			
27	B3 48 Largeur – base du couvercle du circuit	13	<i>Non</i>			
28	Alimentation au plafond de 120 longueurs – Simple	2	<i>Non</i>			
29	Câble de traverse 46HH	3	<i>Non</i>			
30	Câble de traverse 70HH	6	<i>Non</i>			
31	Circuit #1 Prise duplex	6	<i>Non</i>			
32	Circuit #2 Prise duplex	4	<i>Non</i>			
33	Circuit #3 Prise duplex	4	<i>Non</i>			
34	Prise duplex à circuit dédié	7	<i>Non</i>			
35	Câble cavalier 16 »	1	<i>Non</i>			
36	Câble cavalier 20 »	1	<i>Non</i>			
37	Extension de poste 81H Couleur de peinture standard	2	<i>Non</i>			
38	Garniture d'extrémité plate en aluminium vertical 34H Couleur de peinture standard	2	<i>Non</i>			
39	Garniture d'extrémité plate en aluminium vertical de 50H Couleur de peinture standard	26	<i>Non</i>			
40	Garniture d'extrémité plate en aluminium vertical de 16H Couleur de peinture standard	8	<i>Non</i>			
41	Poteau à 90 degrés pour panneaux de 50H Couleur de peinture standard	12	<i>Non</i>			
42	Supports d'extrémité d'angle (paire) Couleur de peinture standard	10	<i>Non</i>			
43	Porte-à-faux 18 Couleur de peinture standard	7	<i>Non</i>			
44	28 Hauteur 24 Profondeur Plein Pignon - Auto-tranchant SF Finition de pignon LP Stratifié basse pression	4	<i>Non</i>			

<i>Ajouter des lignes au besoin.</i>		Total des produits	\$	\$
--------------------------------------	--	--------------------	----	----

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	RCMP - J DIV- PCRU- Moncton- CIPOF 481 Edinburgh Drive. Moncton, NB	Au plus tard le 31 mars 2022	[Normales]	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p><i>Ajouter des lignes au besoin.</i></p>				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP - J DIV- PCRU- Moncton- CIPOF 481 Edinburgh Drive. Moncton, NB	Au plus tard le 31 mars 2022	[Normales]	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p><a href="#">Ajouter des lignes au besoin.</a></p>	Prix total de l'installation :	\$
--	--------------------------------	----

**Tableau 4 – Produit optionnel**  Ne s'applique pas.

**Tableau 5 – Livraison optionnelle**  Ne s'applique pas.

**Tableau 6 – Installation optionnelle**  Ne s'applique pas.

**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Éléments de finition standard</b>	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	RCMP - J DIV- PCRU- Moncton- CIPOF 481 Edinburgh Drive. Moncton, NB
B	Quai de chargement	[Pour tailles non standard, s'il y a lieu]
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	[Existant ou inexistant] [Capacité pondérale, p. ex. maximum ½ tonne] [Taille – largeur x profondeur]
D	Porte	[Taille – hauteur x largeur]
E	Monte-charge	[Lieu]
F	Autre (préciser)	

<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	



**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1 pour toutes les catégories 1a, 1b, 2, 3, 6 et les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA combinés)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits <b>optionnels</b> (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	Sans objet
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	Sans objet\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	Sans objet
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	<b>Coût estimatif total (9+10)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

**ANNEXE B**  
**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

A. Les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) ci-jointe s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

**ANNEXE C**  
**PLAN(S) D'ÉTAGE**  
**(voir document ci-joint)**

**ANNEXE D**  
**SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS**

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

**1. Spécifications**

*voir tableau 1*

**2. Attestation**

**.1 Conformité des produits non disponibles**

**2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

**Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA** (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

**ANNEXE E**  
**SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS**

L'entrepreneur doit remplir et soumettre l'attestation des exigences de vaccination contre la COVID-19 ci-dessous avec sa soumission.

Je, \_\_\_\_\_ (*prénom et nom de famille*), en tant que représentant de  
\_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*), dans le cadre de la demande de soumissions numéro  
\_\_\_\_\_ (*insérer le numéro de la demande de soumissions*), garantis et atteste que tous les  
membres du personnel que \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) fournira dans le cadre du présent  
contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires  
seront :

- (a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
  - (b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur droits de la personne, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci;
- jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

***Facultatif***

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : \_\_\_\_\_

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.